

Comptable Syndic H / F

Poste basé sur Grenoble – CDI – à pourvoir au plus tôt

ACTIS, OPH de la région grenobloise, intervient sur 53 communes avec un parc de 12 500 logements et équivalents. Bailleur de la métropole grenobloise, ACTIS est un partenaire reconnu des collectivités territoriales sur les différents axes d'intervention des politiques locales de l'habitat : gestion de proximité, construction, renouvellement urbain, développement soutenable des territoires, ...

Fort d'un collectif de 270 salariés, professionnels de l'habitat, ACTIS cherche à maîtriser la dynamique de ses quartiers en partenariat avec les différentes parties prenantes : habitants, associations, collectivités locales, ...

Au sein de la Direction Juridique et commerciale, vous intégrerez le service Gestion de Copropriétés composé de 4 personnes.

MISSIONS PRINCIPALES

- Participe à l'établissement des budgets
- Assure le règlement des fournisseurs et des différents décaissements (saisie de la banque)
- Réalise la saisie des écritures comptables
- Prépare la clôture des comptes en vue de la soumission au Conseil syndical et de la validation en AG
- Réalise la facturation aux copropriétaires et le traitement des encaissements
- Effectue les rapprochements bancaires et les différents contrôles mensuels demandés : pointes de trésorerie, impayés, situations de trésorerie, suivi des fournisseurs, etc.
- Participe à la création des nouvelles copropriétés suite à la vente HLM (examen du Règlement de copropriété et de l'Etat Descriptif de Division, créations comptes bancaires)
- Etablit à échéances prédéfinies, en collaboration avec la Direction Financière de l'organisme, un suivi des données comptables du copropriétaire ACTIS
- Assure le suivi des employés d'immeuble (2 à ce jour)
- Rend compte de son activité

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Rigueur, rapidité, organisation
- Bon relationnel et aptitude à travailler en équipe
- Parfaite maîtrise de la bureautique : Word, Excel et Outlook,..
- La maîtrise de l'outil ADB serait un +

PROFIL

- Bac +2 comptabilité avec une expérience confirmée de minimum 2 ans dans une fonction similaire

ACTIS étudie, à compétences égales, toutes candidatures dans le respect de son engagement pour la non-discrimination et l'égalité de traitement et dans le cadre de la « Charte de la Diversité » qu'il a signée

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **35 heures avec jours de RTT – Possibilité de temps partiel**
- **Salaire mensuel brut** selon expérience et grille de classification
- **Prime progressive 13^{ème} mois, titres restaurant, intéressement, mutuelle frais de santé, prévoyance, aide aux transports en commun**

POUR POSTULER

Envoyer CV + Lettre de motivation avant le 29 décembre 2020

Merci de préciser vos prétentions salariales brutes mensuelles dans votre réponse

Par Mail : recrutement@actis.fr

Par courrier : ACTIS – Service du Personnel
Le Polynôme, 25 avenue de Constantine
38100 GRENOBLE